

Note à l'attention de M. Julien Aubonnet, 3^{ème} adjoint, Chargé des grands travaux, de la voirie, de l'eau, du pluvial et de l'assainissement

Communiqué adjoints et conseillers

Le village vous doit beaucoup. La qualité des dossiers que vous avez élaboré suite aux intempéries d'octobre 2014, nous a permis de recevoir un niveau de subventions inespéré, et le cahier des charges que vous avez vous-même réalisé des économies financières non négligeables pour la commune.

Les dossiers voirie – Braune sont particulièrement lourds et demandent un suivi minutieux et quotidien. La première tâche qui vous incombe est de mener ces travaux à leur terme dans les meilleures conditions possibles.

Vous aurez également à conduire la mise en œuvre du programme de réfection des chemins ruraux pour lequel nous avons reçu une dotation de 185 000€ en limitant la part communale de financement au strict pourcentage réglementaire de l'arrêté préfectoral.

Au-delà de ces chantiers je souhaite que vous étudiez, en liaison avec les services de Nîmes métropole, le problème du pluvial à Dions en vue d'élaborer un plan permettant de limiter les effets de ruissellement des eaux sur les voiries et les habitations. Nous sommes un des villages les plus impactés par les épisodes de fortes pluies. Vous ferez en sorte que la communauté d'agglomération en prenne acte et notre projet considéré prioritaire.

Le village est enclavé et sujet à un isolement total en cas de phénomènes climatiques exceptionnels. Il me paraît indispensable d'étudier toutes solutions permettant d'échapper à cette problématique. En particulier, un chemin rural existe conduisant à la départementale 225. Je vous demande d'étudier la possibilité de le transformer en voie carrossable, d'en examiner la faisabilité, d'en rechercher le financement.

Un des gros problèmes du village est le stationnement des véhicules. Je souhaite que vous conduisiez avec les délégués à la tranquillité publique et au génie urbain une étude de toutes les possibilités de création d'aires de stationnement et de coût d'une signalétique. C'est un préalable qui nous permettra ensuite d'informer et réglementer.

De Dions partent plusieurs chemins de grande randonnée. Ils constituent un atout pour faire connaître notre village. Certains d'entre eux ne sont plus praticables ; je vous demande de réfléchir à des actions citoyennes pour les remettre en état.

Le projet d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques place Brot conduit par le SMEG, devra être accompagné par un plan de réaménagement de l'espace que je vous demande d'étudier avec le délégué au génie urbain et la commission concernée.

Je vous demande enfin de collaborer étroitement avec l'adjoint au développement de l'habitat, dans le cadre de sa lettre de mission qui vous est communiquée.

Les capacités d'autofinancement de la commune sont limitées. Tout projet doit faire l'objet d'une recherche des possibilités de son financement.